

le livret appartenant à la pupille et de
déplacements/arrivées et p
de
*Les amis de la maison des
enfants de l'Assistance
Publique et des nourrices*



Page 6
Page 6

*Les amis de la Maison des enfants de l'
Assistance Publique et des Nourrices
Association loi 1901*

Siège social : mairie d'Alligny en Morvan (58230) alligny.morvan@wanadoo.fr

Lettre d'info N°5

Décembre 2009

*Avant de quitter l'année 2009, cette cinquième
lettre d'info vous apporte son lot
d'informations sur les activités de l'association.*

*L'exposition itinérante a connu un large succès
et démontre l'importance de créer la Maison
des Enfants de l'Assistance Publique et des
Nourrices tant l'attente est forte. Le Morvan
semble vouloir se saisir de cette mémoire même
si cela suppose de raviver un passé parfois
douloureux.*

*Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont
fortement impliqués et sans qui rien n'aurait
été possible. 2010 sera fertile en événements
comme vous allez le constater dans ces
quelques pages.*

Chantal

SOMMAIRE

- Page 2** : Compte rendu de l'AG du 23 mai 2009
- Page 3** : Témoignage
- Page 4** : Carré d'histoire : l'histoire de l'Assistance Publique, partie 4
- Page 5** : Carré d'histoire : chronologie
- Page 6** : 2010 : l'année Jean Genet
- Page 7** : On fait le tour du projet : l'appel à don
- Page 7** : Cotisations 2010
- Page 8** : Agenda
- Page 8** : Récits de vie

LA VIE DE L'ASSOCIATION : Compte-rendu de l'assemblée générale du 23 mai 2009, par Lucienne Bazerolles

Mme Chalandre remercie les personnes présentes, la municipalité et toutes les personnes impliquées dans l'exposition.

Rapport moral présenté par Martine Chalandre, présidente de l'association

- Inauguration de l'exposition à Alligny-en-Morvan en 2008. 500 personnes l'ont visitée (soit 35 personnes par après-midi d'ouverture).
- Rencontre à Saulieu avec les anciens de l'école d'Alembert.
- Novembre 2008 : participation au Mois du Film documentaire avec l'écomusée du Morvan. Projection du film de Françoise Mari, *On dirait que*.
- Décembre 2008 : repas de l'association au restaurant à Planchez, 60 personnes environ ;
- Inventaire des objets et documents collectés. L'ensemble est répertorié, classé, étiqueté.
- L'exposition circule dans différents lieux :
 - Centre social de Montsauche-Les Settons de janvier à Mars
 - Bibliothèque de Saulieu
 - Café des sports d'Ouroux-en-Morvan (mai à juin).
- 2009 Cette exposition nous apporte de nouvelles adhésions, des témoignages et des objets divers.
- Mai: projection du film de France 3 Bourgogne- Franche-Comté *Ceux de l'assistance* de P. Cholbi. 150 personnes ont participé.

Rapport financier présenté par Jean-Pierre Cortet, trésorier

Rapport financier (exercice du 20 avril 2008 au 15 mai 2009)

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.
Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

	Dépenses	Recettes
Adhésions 2008	570 €	
Adhésions 2009	410 €	
Dons	70 €	
Fournitures pour l'exposition		39.20 €
Vernissage de l'exposition et Pot AG		114.04 €
Droits et prestations (DVD exposition)		394.58 €
Fournitures de bureau		53 €
Frais postaux		407.30 €
Frais de tenue de compte		8 €
Repas à Planchez	1140 €	1140 €
Vente du livre de Zorah Malfondet (10 exemplaires)	150 €	
Vente du livre de JJ Ablin (12 exemplaires)	228 €	
Résultat de l'exercice précédent	936.90 €	
Total	3504.90€	2156.12€

Résultat de clôture : + 1348.78 €

Perspectives 2009/2010

Renouvellement du conseil d'administration (15 personnes)

Membre démissionnaire : la secrétaire
Appel à candidature : M Brucker J-Jacques
Mme Marmiesse Sylvie
Mme Le Kernau Liliane
Les 3 candidats sont acceptés à l'unanimité

Les expositions : poursuite de l'itinérance de l'exposition

Les projets d'exposition pour la fin de l'année 2009 sont : Ménessaire (dans le cadre de la fête du Seigle), Saint Brisson (Maison du Parc naturel régional du Morvan), La Grande Verrière (mairie). **Un grand merci à Claude et Jeannette Taris pour leur aide précieuse.**

En 2010 : Luzy, Château-Chinon, Glux-en-Glenne et Châtillon en Bazois. A chaque fois, l'exposition est modifiée pour s'adapter aux lieux.

Autres projets

- Projet avec le Parc pour le 100^{ème} anniversaire de Jean Genet.
- Création de l'animation autour de l'affaire des Vermiroux.
- Renouvellement du repas de l'association.
- Recherche de fonds privés pour le projet : M. Cortet présente le document qui sera adressé à différents mécènes.
- Veillées de l'écomusée du Morvan.

L'assemblée générale est clôturée par un pot offert par la mairie d'Ouroux-en-Morvan.

EXPOSITION DE L'ECOMUSEE DU MORVAN
ENFANTS DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE ET NOURRICES DU MORVAN : UNE HISTOIRE PARTAGÉE
du 8 mai au 5 juillet 2009
Entrée gratuite
Café des sports
OUROUX-EN-MORVAN

Sylvie Marmiesse, adjointe à la mairie d'Ouroux, nous parle de l'accueil de l'exposition à Ouroux.

« Au cours des animations à Ouroux, il y a eu beaucoup de rencontres. Une animation a été faite avec les enfants de l'école d'Ouroux, accompagnée par Dorothee GUILLAUME, enseignante et Jean-Pierre CORJET. 10 enfants étaient présents. Ces derniers ont été très intéressés par l'histoire des enfants et des nourrices. Le compte rendu qu'ils ont fait après les visites était très surprenant. La visite s'est terminée par un goûter.

Le programme était le suivant :
Vendredi 8 et samedi 9 mai : atelier « mémoire de placement : de l'échange au récit » par E. Jouet.

Dimanche 17 mai : atelier « collecte de témoignages » par G. Pitrou.

Samedi 6 juin : projection du film « L'enfance nue » de M Pialat.

Samedi 13 juin et dimanche 14 juin : « Atelier recherche de ses origines » par L. Bazerolles.

Vendredi 3 juillet : Spectacle de R. Guillaumeau, « Les P'tits Paris, nos frères et sœurs de lait », suivi d'un bal.

Samedi 4 juillet : atelier « découverte des archives de la Nièvre » par A. Nicoloso.

Dimanche 5 juillet : atelier « mémoire de placement : de l'échange au récit » par E. Jouet.

M LOUIS, nouvel adhérent de l'association, nous a fait parvenir quelques lignes en hommage à son histoire de l'ancien de l'AP

Je découvre sur le magazine du Parc un court art sur la future maison des Nourrices. En fait, et c'est un jugement certainement très partagé : une telle maison manque à notre morvan, et peut être encore plus au Haut morvan. Le phénomène "Nourrices" nous appartient

Je parle ainsi car je suis un Papielle (m'a-t-on x) arrivé en morvan à l'âge de 11 jours, confié à une merveilleuse nourrice qui m'a aimé, qui m'a rendu heureux plus si c'est possible qu'elle aurait pu le faire vic. a. vis d'un enfant à elle.

J'ai donc été heureux pendant toute mon enfance

[.....] De mon côté, je jure des "vers l'arbre" réalisés il y a longtemps, un soir de cafard. mais s'ils ne sont pas utiles au ... utilité, mon amour-propre n'en souffrira pas.

Tous mes respects aux lecteurs de cette prose.

Louis

ANNIVERSAIRE

Aujourd'hui, 19 avril, 13h40, ainsi c'est convenu
J'ai un an de plus
Mais toi aussi, ma mère, tu as un an de plus.
Et, parce que déjà je ne suis plus jeune,
Les ans, pour toi, sont plus lourds.
Mais tu peux être encore en vie.
Alors, ce jour, pas comme les autres pour moi,
Comment de ton côté le vis-tu ?

On sait, les autres savent, la force des liens Que tisse la vie entre la mère et son enfant.

Te souvient-il ? Toi, tu en auras fais fi.
Oui, entre toi et moi, - je n'avais que quelques heures-
Tu as voulu, tu as mis le secret.
Or, pour faire comme tu as fait,
Il fallait que cela en valût la peine.
Or, qu'attendre du secret
Quand on est roturière, fille du peuple ?
Ou bien si, malgré tout, tu l'étais,
Lui, le séducteur, le père, ne l'était pas.
Et pourtant, non ! Tu ne pouvais pas l'être.
L'honneur d'une fille du peuple ne coûte rien.
On t'aurait fait taire.
Tu avais 20 ans, 25 ans, une situation assise.

Il ne fallait pas d'enfant dans ta vie à ce moment-là.

Et tu m'as mis au monde.
Ta décision était déjà prise de me rejeter,
Et tu n'en n'as pas changé,
Même si pour cela il t'a fallu pleurer.
De l'évènement, tu te seras souvenue,
A moins que, né chétif on m'a dit,
Tu aies supposé que je n'avais pas survécu,
Car, après tout, ton lait, je ne l'ai pas connu.
Ou bien, au contraire, as-tu pu m'imaginer
Enfant, adolescent, adulte, père
Ecolier, communiant, conscrit ?
C'est long, une vie, et on la peuple
De joies, de peines, et de regrets, et de tourments.
Peut être te dis-tu que j'ai des enfants,
Qui sont tes petits-enfants !
Cruel destin que de t'imaginer tout cela,
Car, des petits-enfants, ne sont-ils pas l'univers
Des grands-mères ?
A moins que des petits-enfants,
Nés de tes autres enfants, t'évitent de penser à tout cela.
Bien qu'ils soient pour moi neveux, nièces, frères et
sœurs.

Mais après tout, **de quel droit je te tutoie,**
Je ne vous connais pas, **madame.**

Plus j'avance en âge à mon tour,
Plus ces obsessions me poursuivent.
Oui, la situation d'un enfant assisté est une **marque,**
**Plus profonde que la cicatrice la plus
profonde.**

Elle ne se referme pas.
Mais en ce jour anniversaire,
N'est-ce pas le moment de solliciter un cadeau
Qui ne coûtera rien à ceux qui m'entourent ?
Le voici : se souvenir plus souvent de ce que je suis,
Et imaginer une existence

Dans laquelle, jamais, n'aura été dit :

MAMAN !

CARRÉ D'HISTOIRE : L'HISTOIRE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE PARTIE 4/5

QUELQUES ASPECTS DE LA VIE DES PUPILLES... par Thierry Meunier
directeur adjoint du foyer départemental de l'enfance (MADEF) de la Nièvre

Le coté sombre de l'histoire de l'Assistance

En 1893, l'inspecteur de l'agence de Cosne sur Loire, prend soin de rapporter que puisque l'enfant trouvé n'a pas de nom « **on lui fabrique un état civil.** » Bien souvent on, ne lui donne « *qu'un seul nom de baptême, ce qui crée à ces enfants des conditions d'infériorité dont ils auront plus tard à souffrir.* » Pour laver cette « *tache d'origine* » il faut compléter automatiquement cet état civil. ¹

Les violences sexuelles et physiques sont difficiles à mettre au jour. Toutefois, l'anorexie, appelée anémie, la chlorose maladie des orphelines, ne donnent pas lieu à signalement pas plus que la solitude et le sentiment d'abandon, ceci ne pouvant pas être prouvé.

En 1915, une nourrice de Vandenesse touche une pension extraordinaire de 22 Francs par mois pour son pupille énurétique de 13 ans. L'énurésie était en effet très répandue chez les pupilles de l'assistance publique.

Il va de soi que les préjugés et l'isolement affectent le psychisme de ses enfants, l'abandon imprime sa marque sur le corps.

L'Assistance Publique et l'enseignement scolaire

L'Assistance Publique ne se borne pas à assurer la vie à ces pupilles mais se soucie également de leur apporter un enseignement scolaire. Les fournitures scolaires étaient payées par l'administration. Dans une circulaire de 1819, l'accent était mis sur la scolarité.

En 1851 : un effort de l'AP tend à rendre l'accès à l'école aux enfants de 6 ans. **Le 28 mars 1882** : la scolarité est obligatoire à partir de 6 ans.

C'est l'Assistance Publique qui est à l'origine de la loi de 1936 (loi Jean ZAY) qui rend l'école obligatoire jusqu'à 14 ans. C'est l'Assistance Publique qui met en place un système de primes réparties entre les nourriciers, les instituteurs et même les enfants. Il faut attendre 1960 pour que la Cour des Comptes supprime la prime allouée par enfants depuis 1885. Cette prime était versée à la famille nourricière et à l'instituteur du village en cas d'obtention du certificat d'études.

Jeune homme à louer

Au delà de 13 ans, l'administration ne pousse pas « les enfants placés », à poursuivre leurs études, et la pension de l'Assistance Publique cesse d'être versée aux parents nourriciers.

Les meilleurs sont orientés vers un enseignement professionnel court – école d'horticulture, d'ébénisterie et de typographie lequel débouche sur des métiers manuels.

Les autres, la grande majorité, sont engagés dans l'agriculture où sans capital de départ, ils constituent une main-d'œuvre bon marché tout en bas de l'échelle de la domesticité et du salariat agricole soumise au bon vouloir d'employeurs parfois humiliants voire violents.

Bon nombre d'enfants ont pris le statut professionnel de "journaliers". Pour ces "gagés de l'agriculture", soit ils étaient gagés chez leurs anciens nourriciers, soit ils faisaient l'objet de négociations à la foire de la Saint Jean (juin, temps des fenaisons et des moissons à venir) ou en novembre.

En effet, pour faciliter l'embauche des pupilles, des "louées" étaient organisées. Ils portaient une cocarde avec la mention "à louer" ou une feuille de marronnier à la main signe distinctif qui voulait dire que l'enfant était de l'Assistance Publique à la recherche d'un patron.

Au début des années 1930, un pupille livre une description haute en couleurs d'un marché aux domestiques tenu à Luzuy un jour de la Saint Jean : « *ce genre de marché humain était curieux et pour ma part m'a semblé très affligeant. Il y avait le domestique à toute main, qui se signalait en portant un bâton de coudrier [...] Attendu que je paraissais bien "râgot", il porta la main pour me pincer le biceps, pour vraiment s'assurer de ma musculature. Ce geste était porté sur ma personne de la même façon qu'il l'était sur la croupe des bêtes pour s'assurer de la qualité.* » ¹

L'apport de l'industrie nourricière est très répandue dans les hameaux morvandiaux et permet un réel accroissement dans le domaine agricole. **Au lendemain de la première guerre mondiale, Alligny-en-Morvan compte à elle "seule" 175 pupilles dont 105 ont moins de 13 ans.**

au pays, de nombreuses
des Enfants de l'As-
t important, c'est que
acquis pour certaines
Elles auront
châteaux, des cours
les employeurs
à lire et à
le
Nous l'ob-
Vi
aux usa
sèrent l'argent,...

**« Ce geste était
porté sur ma
personne de la
même façon qu'il
l'était sur la croupe
des bêtes »**



copyright AP-HP

L'ASSISTANCE PUBLIQUE EN QUELQUES DATES

1813	Premiers placements des enfants du département de la Nièvre dans le Morvan.	
Arrêté Conseil général des hospices 24 décembre 1817	Tout enfant placé en nourrice reçoit un collier qui ne peut être enlevé, en cordonnet de soie (bleu pour les garçons, rose pour les filles), avec une médaille en étain à l'effigie de Saint Vincent de Paul et sur le revers l'année durant laquelle l'enfant a été déposé avec un numéro donné à son arrivée.	1814 : Fin du 1 ^{er} empire
1818	Pose de colliers par le département de la Seine.	1814/1830
1819	Suppression des meneurs et remplacement par des employés plus qualifiés qui prennent le titre de <i>préposés à la surveillance des Enfants Trouvés de la ville de Paris</i> .	Restauration Louis Philippe
1819	On dote les circonscriptions de voitures couvertes avec des hamacs. Les voitures ne peuvent pas contenir plus de 12 nourrices.	
20 mai 1826	Circulaire sur la pose de colliers par les départements de province.	
1827	Création des bureaux d'admission où les abandons ne sont plus anonymes - fin du tour à l'hospice de Nevers - intégration d'un tour dans les bâtiments de l'Oratoire à Paris. Il fonctionnera jusqu'en 1862 et fut sans doute démoli en 1872.	
1 ^{er} janvier 1831	Les préposés à l'accueil des enfants abandonnés reçoivent l'ordre d'inscrire sur les livrets l'état civil exact des pupilles.	1830/48 Monarchie de Juillet
Loi 28 /06/1833	Loi Guizot sur l'enseignement primaire obligatoire.	
19 juillet 1836	Le titre de directeur remplace celui d'agent de surveillance.	
6 janvier 1836	Par arrêté le Conseil Général des Hospices institue l'interrogatoire des déposants	
15 septembre 1838	Les orphelins de plus 2 ans du Faubourg St Antoine sont transférés à l'Oratoire à l'hospice des Enfants-Trouvés qui devient l'hospice des Enfants-Trouvés et des orphelins.	
1839	Aide accordée aux mères célibataires par le Conseil Général de la Nièvre.	
30 juillet 1840	Circulaire du ministre de l'Intérieur qui engage les préfets à suivre la voie de prévention de l'abandon.	
Délibération Conseil général des hospices 19 novembre 1840	On établit entre Paris et les divers arrondissements de placement un service de poste qui raccourcit la durée des trajets.	
1840	Les enfants du département de la Seine deviennent majoritaires dans le Morvan	
20 juin 1842	Préfecture de police (Paris) – Ordonnance concernant les Nourrices, les Directeurs de bureaux de Nourrices, les Logeurs, Meneurs et Meneuses de Nourrices.	
Règlement 6 août 1845	Nécessité de produire un bulletin de naissance. Légalisation des enfants en dépôt temporaire. Leurs frais d'entretien ne sont pas supportés par les départements mais par l'Assistance Publique.	
Circulaire 8 /11/ 1848 ministre de l'Intérieur	Circulaire disposant du remplacement des tours par des bureaux d'admission.	1848 Seconde République
Loi 10 janvier 1849	Création de l'administration générale de l'Assistance Publique à Paris.	Louis Napoléon Bonaparte
Vers 1850	La médaille d'étain est remplacée par une médaille d'argent, le cordonnet recouvert d'olives et le fermoir formé d'une « boîte en argent »	
1851	Envoi de jeunes gens de l'Assistance Publique à Boufarik en Algérie pour être des ouvriers agricoles.	
1851	Décision d'envoyer les enfants à l'école à partir de 6 ans au lieu de 8.	

2010, l'année Genet !

Avec nombre d'artistes et d'acteurs culturels du Morvan, l'agence culturelle du Pnr du Morvan organise et coordonne une trentaine de manifestations qui se dérouleront de janvier à décembre 2010 sur l'ensemble du territoire, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain Jean Genet.

Lectures de textes, expositions, spectacles, rencontres ... autant d'occasions de fêter cet auteur magnifique.



Repères biographiques

Enfant de l'assistance publique, il fut placé chez des parents nourriciers, Charles et Eugénie Régnier, à Alligny-en-Morvan, en 1911. Il y vécut jusqu'à l'âge de 12 ans dans la maison située juste à côté l'école communale.

Il est ensuite séparé d'office de sa famille d'accueil pour être placé comme apprenti et après plusieurs fugues, incarcéré à quinze ans à la colonie pénitentiaire de Mettray.

A dix-huit ans, déserteur, commence pour lui une existence errante durant laquelle il vit de larcins. En 1942, lors de son emprisonnement à la prison de Fresnes il écrit son premier poème, *Le Condamné à mort*. C'est également en prison qu'il rédige *Notre-Dame-des-Fleurs* et *Le Miracle de la rose*. Libéré en 1944 grâce à l'intervention de Jean Cocteau, il devient l'auteur reconnu de pièces de théâtre et de romans parmi lesquels, *les Paravents*, *Le Journal du voleur* ... Il passe les vingt dernières années de sa vie à soutenir les combats de minorités. Au seuil de sa mort, il écrit *Un captif amoureux* dans lequel avec une grande force poétique, il s'interroge sur le sens de cet engagement et le rôle de son écriture. Il meurt en 1986 dans un hôtel parisien.

Programme Genet à Alligny-en-Morvan

Le **20 mars 2010** à l'occasion du printemps de la poésie :

Conférence de Nathanaël Wadbled : *Faire entendre ce que personne ne veut entendre. Jean Genet et la subversion de la langue de Ronsard.*

Et **aux beaux jours de mai ou juin** (à définir)

Lecture promenade du texte **Avec Jean Genet** de Jean Luc Bourdon et Jean-Pierre Renault

ON FAIT LE TOUR DU PROJET ?

communes des Grands Lacs du Morvan et le Parc du Morvan ont lancé une procédure de recherche de financements privés. Ils complèteraient les financements publics accordés pour la création de la Maison.

Un courrier est envoyé à différentes fondations, accompagné d'un beau dossier de présentation du projet de 20 pages. Extrait !



← Page de couverture

Extrait des pages intérieures



En 2010, un appel à dons ouvrant droit à déduction d'impôts sera lancé par l'association.

Faites avec nous le pari de créer un lieu original :

Un lieu d'histoire sur l'enfance abandonnée et les nourrices.

Un lieu au cœur des dispositifs actuels de l'Aide Sociale à l'enfance.

Des personnalités scientifiques et artistiques ont également été sollicitées pour nous accompagner dans la création de la Maison.

APPEL A COTISATION 2010

PENSEZ A REGLER VOTRE COTISATION

Désormais, la cotisation que vous acquitterez se fera en année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Pour faciliter le traitement des adhésions, pensez à régler votre cotisation de préférence par chèque.

A l'adresse suivante :

ASSOCIATION DES AMIS DE LA MAISON DES ENFANTS DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

ET DES NOURRICES

Présidente : Martine CHALANDRE

A la mairie d'Alligny en Morvan

58230 Alligny en Morvan

Tel : 03 86 76 13 50, Fax : 03 86 76 00 27, mail : alligny.morvan@wanadoo.fr

QUELQUES CHIFFRES

144 adhérents

2000 visiteurs de l'exposition en 2008 et 2009

150 spectateurs à la projection du film de P. Cholbi et France 3 Bourgogne

Merci de votre contribution au projet et à la vie de l'association !

AGENDA...LA TOURNÉE DE L'EXPOSITION EN 2010

3 mars au 30 avril
4 mai au 12 juin
31 juillet au 31 août
6 septembre au 28 octobre

Bibliothèque de Luzy
Médiathèque Condorcet de Château-Chinon
Eglise de Glux-en-Glenne
Maison du Bazois (Alluy)

Dans chaque lieu, des animations seront proposées par les bénévoles de l'Association et le Pnr du Morvan.

RECITS DE VIE...PAR GINETTE PICARD

Jean-Claude HIRAM, *Combat d'un enfant trouvé*

Mémoire d'un « pitou » déposé neuf jours après sa naissance à Saint Vincent de Paul

A deux ans, il est confié à un couple de Nivernais. Sa mère nourricière est dure avec lui. Il trouve en son père et chez les animaux un peu de réconfort. A douze ans, il travaille chez les autres. Il s'engage dans l'armée en 1953. La guerre d'Indochine puis celle d'Algérie en font un être volontaire et combatif

Enfin, c'est dans la pratique des arts martiaux qu'il se bâtit comme participant puis comme professeur, sans oublier le cyclisme.

Dans son livre, il se souvient de ses rencontres et de ses voyages solitaires sur son vélo en Indochine, Nouvelle Calédonie, Guyane, Afrique...alors qu'il sort « cassé et mal voyant » d'un terrible accident.

Une leçon de courage qui fait dire à l'un de ses compagnons : «un homme ordinaire qui cache quelqu'un d'extraordinaire ».

Pour vous procurer cet ouvrage : M Hiram, 43, rue de la Papeterie, 91610 BALLANCOURT-SUR-ESSONNE

Prix de vente unitaire : 20.00 € TTC ; Frais de port unitaire : 5.70 € TTC.

Jean Claude HIRAM COMBAT D'UN ENFANT TROUVÉ

L'aventure, le vélo, les arts
martiaux, ma façon de vaincre



Pour les Enfants de l'Assistance Publique
et la Fondation Brigitte Bardot.

LA VIE DE L'ASSOCIATION Grâce à l'écomusée du Morvan, le Festival Contes Givrés a fait étape le 25 octobre à Alligny-en-Morvan avec Catherine Gaillard qui, le temps d'un après-midi, a ému, transporté les spectateurs, en s'emparant de la vie romanesque de Flora Tristan.

Nous sommes au début du XIX^e siècle à Paris. Flora Tristan fait scandale, court les rues et les salons mondains pour dénoncer la misère sociale, la condition des femmes et des ouvriers, clamer le droit au divorce et à l'amour libre. George Sand la regarde d'un mauvais oeil. Peu importe, l'infatigable visionnaire ouvre la voie au syndicalisme et se fait la porte parole d'un féminisme naissant.



Flore Celestine Thérèse Henriette Tristan Moscoso Laisnay née à Paris le 7 avril 1803 et morte à Bordeaux le 14 novembre 1844, "Aristocrate déchue, femme socialiste et ouvrière féministe" comme elle aimait à se désigner. Il faut aussi se souvenir qu'elle est la grand-mère de Paul Gauguin. Son ouvrage majeur sera publié après sa mort sous le titre « Émancipation de la femme ou le Testament de la Paria ».

